

Solidarités

Aller vers les plus fragiles et garantir un accès équitable aux droits et aux services publics

En 6 ans, la Ville a montré son attention à tous les Chambériens, quels que soient leur quartier, leur niveau de revenu, leur origine. Afin de garantir cette égale attention, elle a développé des dispositifs permettant d'aller vers et d'accompagner les chambériens les plus fragiles afin de leur garantir un accès équitable aux services publics locaux.

La politique « solidarité » de la Ville de Chambéry a pour objectif de permettre et de favoriser un vivre ensemble et une cohésion sociale forte pour tous les Chambériens, en particulier pour les habitants en difficultés ou à besoins spécifiques.

Elle intervient sous différentes modalités (interventions individuelles, accompagnements collectifs, dont dans des établissements dédiés, coordination entre différents acteurs...) et peut se concrétiser dans l'ensemble des politiques publiques communales.

A noter : en 2025, la Ville soutient pour plus d'un million d'euros les associations dans le champ de l'action sociale et de la précarité, de l'animation de la vie sociale et des associations intervenant dans les quartiers du Contrat de ville (sur le champ strict solidarités : 155 000 €), et pour plus de 4 millions d'euros l'activité du CCAS.

La Ville agit pour l'accès aux droits, dans l'objectif de lutter contre les inégalités et la précarité.

- Ouverture de structures en hyperproximité avec des permanences d'accès aux droits : lieux Déclic sur les Hauts de Chambéry et au Biollay - Ouverture de « lieux – ressources DECLIC » pour accueillir sans conditions les personnes ayant besoin d'être remobilisées vers un parcours d'insertion socioprofessionnelle : plus de 400 personnes bénéficiaires de l'accompagnement sur mesure d'une équipe pluridisciplinaire (dont une majorité de femmes et 38% de jeunes) ;

- Lancement de l'expérimentation Territoires Zéro Non Recours sur les Hauts de Chambéry et au Biollay - plus de 1650 personnes rencontrées depuis juillet 2024 (courriers, permanences, porte à porte), 610 droits différents réouverts au bénéfice de 120 personnes
- Ouverture de France Services sur les Hauts de Chambéry avec une antenne au Biollay. En 2024, 2150 accompagnements réalisés (+47% d'augmentation par rapport à 2023) pour 1750 usagers
- Recrutement de 3 conseillers numériques (Dynamo, médiathèque Jean Jacques Rousseau et le CCAS) pour faciliter l'accès numérique à tous les publics. En 2025, le conseiller numérique à la

Dynamo a accompagné 950 personnes. Au CCAS, 869 personnes accompagnées sur un an (oct 24 / oct 25).

- Développement de l'accessibilité des services publics communaux aux personnes en difficultés ou à besoins spécifiques : services itinérants (exemple : la bibliothèque voyageuse), services dédiés (exemples : Médiavue pour les personnes en situation de déficience visuelle à la Médiathèque, borne Simplici + : borne d'accès aux démarches administratives adaptée aux personnes en situation de handicap – présente à la MQ Centre, Place Grenette)

La municipalité a renforcé l'accès aux services publics, notamment à travers des tarifs adaptés.

- Tarifs adaptés pour les équipements et services municipaux : stationnement, Cité des Arts, Restauration Scolaire, gratuité des musées

- 1 € le repas pour les enfants chambériens issus des familles avec un QF faible (inf à 1,04 € pour QF < 350)
- Gratuité pour la Cité des Arts pour les chambériens pour les QF < 570 (pour cycles 1, 2 et 3 théâtre danse musique)

- Pour l'abonnement résident centre Ville, la Ville met en place une tarification solidaire (un véhicule par foyer) en fonction des revenus (sur justificatif de ressources - ligne 14 de l'avis d'imposition). L'abonnement s'échelonne ainsi de 7,80 € à 15,60 € par mois.

La Ville participe à l'accueil décent des personnes précaires sur le territoire

- Ouverture d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence, le Bon Accueil (capacité de 95 personnes : hommes, femmes, enfants, avec animaux) ;
- Lancement de la rénovation de l'accueil de jour à la Maison des associations (budget prévisionnel dédié à l'accueil de jour : 800 K€) ;
- Ouverture d'une nouvelle pension de famille (21 logements) sur la commune en avril 2026, avenue de Mérande.

La Ville est également actrice de l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles.

- Formation de jeunes en difficulté via des outils numériques : Fablab Solidaire / Parcours Fablab
- Projet « Parcours Lab » : expérimenter et structurer une offre d'accompagnement innovante des publics éloignés de l'emploi, notamment autour du numérique. D'une durée de trois ans (2023-2025), il est conduit par la Ville de Chambéry à la Dynamo, le O79, espace de co working, et les Compagnons de la Tech, organisme de formation.

- Par le CCAS : octroi d'aides d'urgence à des Chambériens sous forme de chèque service ou d'aides financières pour le paiement de factures. Chiffres 2025 : aides d'urgence = 281 aides sur 347 demandes soit une dépense de 31 730 € / autres aides = 108 aides sur 187 demandes soit une dépense de 28 019 €. TOTAL 2025 : 389 ménages chambériens aidés pour un total des dépenses de 59 749 € (153 € d'aide en moyenne).
- Accompagnement social (CCAS) : 443 personnes suivies dans le cadre du Revenu de Solidarité Active sur l'année 2024 et 142 personnes suivies dans le cadre de la domiciliation au 31/12/2024.

Les chiffres du mandat

4 M€ par an consacrés au fonctionnement du CCAS

1 M€ par an de soutien municipal aux associations du champ social et de la précarité

1 650 personnes rencontrées dans le cadre de l'expérimentation Territoires Zéro Non-Recours et 610 droits réouverts

2 150 accompagnements France Services en 2024 (+47 % en un an)

95 places créées au centre d'hébergement d'urgence Le Bon Accueil

389 ménages aidés en 2025 par le CCAS au titre des aides d'urgence

